

l'esprit de ton père qui te commande d'aller accomplir un voyage au Mont Saint-Michel, que j'avais promis et non accompli ; et, afin que tu ne doutes de ce que je te dis, je te ferme la main et les doigts, que tu ne pourras ouvrir que tu n'ayes auparavant accompli ce voyage ».

La jeune fille se mit aussitôt en route. Dès son arrivée au Mont, elle fit dire une messe pour le repos de l'âme de son père, et « voicy que, le prestre, faisant la dernière élévation du corps de Nostre-Seigneur, la main de cette fille luy fust ouverte, aussy facilement que si jamais elle n'eût été privée de l'usage d'icelle ».

Les annalistes rapportent encore plusieurs miracles. Pour la plupart, ce sont des possédés du diable ou de l'esprit malin qui sont délivrés après les exorcismes rituels et les invocations à saint Michel. On remarque que les guérisons les plus fréquentes se produisent chez des sujets atteints de contractures et de phénomènes nerveux et musculaires.

Il est regrettable que nous ne possédions plus le *Liber Miraculorum*, le registre des guérisons et grâces obtenues ; nous ne les connaissons que par les récits de Dom Huynes et de Dom Le Roy ; or, nous savons que les miracles n'étaient consignés et retenus comme avérés qu'après avoir été bien approuvés. Ils étaient instruits par des moines spéciaux, « affirmés et signés par des personnes dignes de foi ». Les Bénédictins étaient généralement au nombre de quatre pour faire l'enquête. Le président de la Commission avait le titre d'inquisiteur de la foi. Les bureaux de constatations, établis aujourd'hui auprès d'un sanctuaire célèbre, celui de Lourdes, ont beaucoup d'analogie avec ces Commissions. Ces histoires prodigieuses passionnaient les pèlerins ; aussi les poètes s'emparèrent-ils bientôt de ce thème, en y mêlant de gracieuses légendes.

A côté de ces miracles et de ces guérisons, se produisirent au moyen âge, et plus particulièrement au xv<sup>e</sup> siècle, des mouvements pèlerins d'une nature très spéciale. D'innombrables enfants allemands affluèrent au Mont Saint-Michel. Jacques de Clerc signale ce fait en quelques lignes, et un érudit lui a, de nos jours, consacré une étude intéressante.

Nous trouverons dans les chroniques allemandes d'utiles